

RENTREE 2026 REINSCRIPTION 2^{ème} /3^{ème} ANNEE BTS/DCG/ECG/ECT



PLANNING DE RENTREE 2026

RENTREE : Lundi 16 Février 2026 à 14h

ACCUEIL DES INTERNES

Mardi 17 Février tous les internes pendant la journée

N°	INTITULES DES PIECES A FOURNIR
1	Dossier d'inscription complété et signé y compris la fiche « Droit à l'image »
2	2 photos d'identité ni scannées, ni imprimées, avec au dos nom, prénom et classe
3	Copie de la pièce d'identité ou passeport
4	Justificatif de domicile (facture : eau, électricité, opt) récent, des 2 parents si séparés.
5	La fiche intendance + RIB obligatoire
6	Le certificat de fin de scolarité (EXEAT) si étudiant non scolarisé au LDU en 2025
7	Le bulletin d'adhésion à l'APE accompagné du règlement par chèque (facultatif)
8	Le bulletin d'adhésion à la Maison des Lycéens accompagné du règlement
9	Attestation d'assurance de responsabilité civile (obligatoire pour les activités extra-scolaires et le stage). Une assurance responsabilité civile est proposée par l'Association de parents d'élèves (APE) du Lycée au tarif de 1.600 frs/an.
10	Le dossier SANTE complété (recto-verso) et signée si étudiant non scolarisé au LDU en 2025
11	La photocopie des vaccinations du carnet de santé si étudiant non scolarisé au LDU en 2025
12	La copie des cartes de couverture sociale (cafat, AMG, mutuelle...)
13	Ordonnance des traitements médicaux en cours si étudiant non scolarisé au LDU en 2025



A noter :

- 1- Aucun dossier envoyé par courrier ne sera accepté.**
- 2- Les étudiants ne pourront pas débuter les cours avant d'avoir régularisé leur situation administrative et financière.**
- 3- Pour tout problème de santé de l'étudiant, les parents ou l'étudiant si majeur, sont invités à prendre contact avec l'infirmerie au 41.01.14 ou 84.21.77**
- 4- Aucun étudiant ne sera admis au lycée sans un dossier Santé complet et vaccinations à jour. Si l'étudiant souffre de troubles éventuels de l'apprentissage (dyslexie, dyspraxie...) il est primordial de se rapprocher du bureau A210 en vue d'une demande d'APTA voire d'aménagement de conditions de passation des épreuves aux examens.**